CALIX

Rue des Archers, 21 B-7090 Braine-le-Comte

Tél.: 067/85.35.42

Numéro BCE: 0474.882.702

N° I.P.I.: 104.420

Braine-le-Comte, le 25 avril 2022

ACP LES HYADES (N. Entr. : 0639.926.717) Avenue Heydenberg, 99-101-103 1200 Bruxelles Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 25 Avril 2022

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	15	sur 39	38.46 %	4598.00
Copropriétaires représentés	9	sur 39	23.08 %	2155.00
Copropriétaires absents	15	sur 39	38.46 %	3247.00
Totaux	39	sur 39	100.00 %	10000.000
AG valide en participants		24	61.54 %	
AG valide en quotités		6753.00	67.53 %	

Copropriétaires présents :

Copropriétaires représentés :

Copropriétaires absents :

Le 25 Avril 2022 à 18h00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Election d'un Président d'AG et d'un bureau

est élu à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Election d'un Président d'AG et d'un bureau	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

2. Rapport et décharge du Conseil

fait rapport. Le conseil reçoit décharge à l'unanimité. Chacun des membres du conseil reçoit décharge séparément à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Rapport et décharge du Conseil	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON			1	
ABSTENTIONS				

4 & A &

3. Rapport et décharge du Commissaire aux comptes

Le commissaire reçoit décharge à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Rapport et décharge du Commissaire aux comptes	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

4. Approbation des comptes

Les comptes et bilan sont approuvés à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Approbation des comptes	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

5. Rapport et décharge du syndic

Le syndic fait rapport.

L'AG lui demande de vérifier la corrélation entre cave et copropriétaire.

Le syndic reçoit décharge à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Rapport et décharge du syndic	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

6. Election du Conseil

séparément à l'unanimité.

se proposent et sont élus

		Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Election du Conseil	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	6 478.00	-		
		Abstention / Absents	3 522.00	-	
	NON				
	ABSTENTIONS				

发展 表

7. Election du Commissaire aux comptes

est rééluà l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Election du Commissaire aux comptes	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

8. Prolongation du mandat du syndic

Le syndic propose une prolongation de son mandat jusqu'au dernier jour du mois qui suivra l'AGO de 2023

Le syndic est réélu à l'unanimité.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Prolongation du mandat du syndic	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

9. Annulation du point 4 de l'AGO de 2020

A l'unanimité l'AG décide passer dès en décomptes annuels avec appels trimestriels égaux à 1/4 du budget et ce dès 2022.

	Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Annulation du point 4 de l'AGO de 2020	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 478.00	-	
1	Abstention / Absents	3 522.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

10. Approbation du budget pour les dépenses courantes

Le budget de 90.000 euros est voté à l'unanimité.

		Oui	6 478.00	100.00 %	Majorité absolue
Approbation du budget pour les dépenses courantes	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	6 478.00	-		
	Abstention / Absents	3 522.00	-		
	NON				
	ABSTENTIONS				

Z Z Z

11. Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture

A l'unanimité l'AG décide de placer les panneaux solaires mais désire obtenir au moins une autre offre et demande au syndic de vérifier les possibilités de communautés d'énergie.

Il faudra auparavant faire un edl de la toiture

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité des 2/3
Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 753.00	-	
	Abstention / Absents	3 247.00	- 1	
NON				
ABSTENTIONS	-			

12. Modification du sytème d'affichage des sonnettes et des boîtes aux lettres

Pour éviter la multiplication des formats des plaquettes nominatives dans les halls d'entrées, le système proposé prévoit un cadre reprenant les noms en référence à des numéros d'appartement, ces derniers étant affichés en permanence sur les boîtes aux lettres et sur les sonnettes.

Il ne faut pas changer les numéros de boîtes aux lettres. Pour les sonnettes, les numéros de boites seront repris sur les sonnettes et un cadre reprenant les noms et les numéros de boites sera installé à côté.

Pour les boîtes aux lettres le syndic veillera à ce que tous les noms soient gravé. sur plaquette. Il reçoit mandat pour les changer automatiquement. Le syndic coordonnera les modalités de placement avec le conseil.

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité des 2/3
Modification du sytème	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
d'affichage des sonnettes et des boîtes aux lettres	Voix exprimées	6 753.00	-	
Ct des boiles dux lettres	Abstention / Absents	3 247.00	- 1	
NON				
ABSTENTIONS	-			

13. Emploi du WC commun dans les caves

Dans le couloir central des caves il y a un WC de service. Le Conseil propose d'en réserver l'usage au personnel de nettoyage en installant une serrure et en remettant les lieux en état.

Accepté à l'unanimité.

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité des 2/3
Emploi du WC commun	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
dans les caves	Voix exprimées	6 753.00	-	
	Abstention / Absents	3 247.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

为一种

14. Mise en conformité du Règlement d'Ordre Intérieur

Proposition : demander au syndic de mettre le ROI en conformité avec la loi de 2018 et le faire approuver lors de la prochaine AG, pour le coût de 350€.

Accepté à l'unanimité.

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité absolue
Mise en conformité du	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
Règlement d'Ordre	Voix exprimées	6 753.00	-	
Interior.	Abstention / Absents	3 247.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

15. Modification de la clé de répartition de la porte de garage (demande d'un propriétaire)

Selon l'acte de base, ces frais sont imputables aux seuls propriétaires des garages. Pourtant, 4 fois par semaine, cette porte est utilisée pour les sorties/rentrées des poubelles des 3 immeubles. Il serait donc logique d'imputer les frais à tous.

On précise qu'il s'agit de la porte de Roodebeek.

Modification de la clé de répartition de la porte de	Oui	4 938.00	94.72 %	Majorité des 4/5
	Non	275.00	5.28 %	La résolution est acceptée.
garage (demande d'un	Voix exprimées	5 213.00	-	
propriétaire)	Abstention / Absents	4 787.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

16. Emploi de la conciergerie

le poste de concierge n'est plus occupée actuellement et l'ACP a engagé une société de nettoyage. Il existe 3 possibilités pour employer ce local :

- 1) Engager un nouveau concierge et renoncer au contrat de nettoyage (majorité des 2/3). Le coût mensuel d'un concierge plein temps est de l'ordre de 3.900€ par mois, électricité, eau et chauffages et logements gratuit inclus. Pour engager un concierge, il faudra rénover la conciergerie afin qu'elle corresponde aux critère de salubrité et d'habitabilité. Le coût est estimé à +/- 40.000€
- 2) Mettre la conciergerie en location (majorité des 2/3). Il faudra également rénover la conciergerie pour un coût identique. Le loyer sera de l'ordre de 850€ hors charges.
- 3) Vendre la consiergerie (majorité des 4/5). La valeur en l'état a été estimée à une fourchette entre 120.000 et 130.000€. Il faudra toutefois déduire des frais très importants relatifs à la vente : recherche et main-levée hypothécairepour chaque copropriétaire (+/- 800€/propriétaire), calcul des nouvelles quotes-parts dans les parties communes (fourchette entre 5.000 et 15.000€ selon l'existence ou non de plans "as build") et frais de noteire et d'enregistrement (+/- 5.000€). Si la décision de vendre est prise, il s'agira d'une décision provisoire qui permet au syndic d'engager les frais nécessaires au calcul des nouvelles quotes-parts. Celles-ci connues, un nouveau vote devra être fait.

发表

17. Conciergerie - vente

3) Vendre la consiergerie (majorité des 4/5). La valeur en l'état a été estimée à une fourchette entre 120.000 et 130.000€. Il faudra toutefois déduire des frais très importants relatifs à la vente : recherche et main-levée hypothécairepour chaque copropriétaire (+/- 800€/propriétaire), calcul des nouvelles quotes-parts dans les parties communes (fourchette entre 5.000 et 15.000€ selon l'existence ou non de plans "as build") et frais de noteire et d'enregistrement (+/- 5.000€). Si la décision de vendre est prise, il s'agira d'une décision provisoire qui permet au syndic d'engager les frais nécessaires au calcul des nouvelles quotes-parts. Celles-ci connues, un nouveau vote devra être fait.

	Oui	1 693.00	29.44 %	Majorité des 4/5
Conciergerie - vente	Non	4 058.00	70.56 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	5 751.00	-	
	Abstention / Absents	4 249.00	-	
NON				
·				
ABSTENTIONS				

18. Conciergerie - engagement d'un.e concierge

Engager un nouveau concierge et renoncer au contrat de nettoyage (majorité des 2/3). Le coût mensuel d'un concierge plein temps est de l'ordre de 3.900€ par mois, électricité, eau et chauffages et logements gratuit inclus. Pour engager un concierge, il faudra rénover la conciergerie afin qu'elle corresponde aux critère de salubrité et d'habitabilité. Le coût est estimé à +/- 40.000€. Demander au syndic de faire appel à l'architecte Goubau pour établir le cahier des charges de la rénovation et d'obtenir au moins 2 devis à soulettre à une prochaine AG.

	Oui	583.00	8.90 %	Majorité des 2/3
Conciergerie - engagement d'un.e concierge	Non	5 965.00	91.10 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	6 548.00	-	
	Abstention / Absents	3 452.00	-	
NON				
ABSTENTIONS		-		
ADSTENTIONS				

19. Conciergerie - mise en location

Demander au syndic d'obtenir au moins 2 devis à soumettre à une prochaine AG.

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité des 2/3
Conciergerie - mise en	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
location	Voix exprimées	6 753.00	-	
	Abstention / Absents	3 247.00	-	
NON ·				
ABSTENTIONS	-			

A La



20. Amendes pour dépôts clandestins

Il arrive de plus en plus souvent que des dépôts clandestins soient faits dans les caves.

Proposition : si leur auteur est connu, imposer au propriétaire de l'appartement une amende de150€ augmentée des coûts d'évacuation des dépôts.

Le syndic apposera dans les caves des affiches signalant cette décision.

	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité des 2/3
Amendes pour dépôts	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
clandestins	Voix exprimées	6 753.00	-	
	Abstention / Absents	3 247.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-	·		

21. Fonds de réserve

A l'unanimité l'AG vote un appel de 40.000€ en 4 trimestres.

Oui Non	Oui	6 753.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
Fonds de réserve	Voix exprimées	Voix exprimées 6 753.00	-	
	Abstention / Absents	3 247.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

Thelds of